
Désinfectants de contact utilisés à l'état liquide.
miscibles à l'eau

Méthode des porte-germes

Détermination de l'activité bactéricide, fongicide et sporicide

E : Water-miscible contact disinfectants used in liquid state — Germ carrier method — Determination of the bactericidal, fungicidal and sporicidal activity

D : Ins Wasser mischbare, als Flüssigkeit gebrauchte — Kontaktdesinfektionsmittel Keimhaltermethode — Bestimmung der bakteriziden, fungiziden und sporiziden aktivität

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 20 juillet 1988 pour prendre effet le 20 août 1988.

Remplace la norme homologuée de même indice de mars 1981.

correspondance À la date de publication de ce document il n'existe pas de norme internationale sur ce sujet.

analyse Cette méthode permet de rechercher dans des conditions voisines de la pratique l'activité désinfectante de formulations commerciales utilisées pour la désinfection des surfaces lisses.

descripteurs **Thésaurus International Technique** : désinfectant, produit miscible à l'eau, essai biologique, activité désinfectante, bactéricide, fongicide, sporicide, milieu de culture.

modifications Par rapport à la précédente édition, extension de l'étude de l'activité désinfectante à des champignons et à des spores de bactéries.

corrections

Membres de la commission de normalisation chargée de l'élaboration du présent document

Président : M. CHANTEFORT — LNS

Secrétaire : M^{me} BESSON — AFNOR

M.BESLIN	Iffa Crédo S.A.	M.LEPAGE	Midac SARL — Lille
M.CERF	INRA	M ^{me} LETARTRE	ANIOS
M.CHANTEFORT	Laboratoire National de la Santé — Montpellier	M.MARIS	Laboratoire National Médicaments Vétérinaires Fougères
M ^{me} CHEVRETON	Société Diversey France	M ^{me} MORIN	Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris
PROFESSEUR CRÉMIEUX	Laboratoire de Microbiologie — Faculté de Pharmacie Marseille	M ^{lle} MOTAIS	Phagogène
M.ISOARD	Centre Recherche Service Santé des Armées Lyon	M.PINOTEAU	Paragerm
M ^{me} LELLOUCHE	Expert	M.SIMONIN	SEPAC S.A.

AVANT-PROPOS

*La présente norme vise à donner des indications sur les **conditions pratiques d'emploi** des désinfectants agissant en contact avec des surfaces. Il s'agit donc d'une **norme d'application**.*

*La présente norme décrit le schéma expérimental d'une méthode permettant de mesurer l'activité désinfectante vis-à-vis des bactéries, ou des champignons, ou des spores bactériennes de souches déterminées, séchées sur un porte-germes non poreux, d'un produit liquide miscible à l'eau, proposé pour la **désinfection des surfaces** à la concentration et pendant une durée d'emploi recommandées, à la température choisie.*

Les essais décrits dans la présente norme sont basés sur l'appréciation, dans des conditions précisées, de la destruction d'au moins une certaine proportion (99,9 %, 99,99 % et 99,999 %) de microorganismes de différentes espèces. Ces proportions définissent une exigence minimale d'activité bactéricide ou fongicide ou sporicide, conciliable avec les limitations imposées par la méthodologie retenue.

Dans la pratique hospitalière, ou dans les industries de transformation des produits biologiques, les surfaces peuvent se présenter dans des états divers. Les surfaces lisses sont rares, elles sont au contraire généralement rugueuses (à l'échelle micro ou macroscopique), dépolies, rayées ou craquelées.

Avec des porte-germes rugueux, anfractueux, fibreux, la récupération des microorganismes séchés à leur surface ne peut être totale; on ne peut mesurer dans ces cas là, une activité désinfectante, mais seulement une capacité de décontamination, certains microorganismes survivants restant sur le support sans pouvoir se multiplier dans le milieu gélosé de mise en culture. C'est pour cette raison qu'il n'a été retenu que trois supports.

Les antiseptiques, produits destinés à la destruction des microorganismes sur des tissus vivants, peuvent être soumis à des essais selon cette méthodologie à leur concentration d'utilisation, en général sans dilution. La mesure de l'activité d'un antiseptique sur un inoculum séché, en présence de substances interférentes, est toujours riche d'enseignements en particulier lorsque des essais selon les normes NFT 72-170 ou NFT 72-171 ne peuvent être réalisés. Des substances interférentes autres que celles indiquées dans cette norme peuvent être utilisées à conditions d'être décrites dans le procès-verbal.

On ne pourra pas, évidemment, extrapoler l'activité trouvée sur un porte-germes inerte à celle qu'ils auront sur la peau ou les muqueuses qui sera, dans tous les cas, beaucoup plus réduite, mais cette activité pourra être comparée à celle mesurée en eau distillée sans substances interférentes (NF T 72-150 ou NF T 72-151) et permettra la mise en évidence d'une plus ou moins grande inhibition.

L'attention des utilisateurs de la présente norme est attirée sur les points suivants :

- *statistiquement, le résultat d'une action de destruction appliquée à une population microbienne n'est jamais égal à 100 % lorsque l'expérimentateur ne trouve aucun microorganisme survivant dans un nombre limité de prises d'essai; pour cette raison, dans la présente norme, les essais sont basés sur la recherche de taux de destruction de 99,9 %, 99,99 % ou 99,999 %,*
- *un essai préliminaire est effectué dans le but de révéler un effet bactériostatique ou fongistatique ou d'inhibition de la germination dû au désinfectant transporté avec les porte-germes puis recueilli sur les membranes de filtration et de trouver une méthode pour l'éliminer. En conséquence lors de l'essai proprement dit avec des supports non poreux, c'est une activité bactéricide (ou fongicide ou sporicide) véritable qui est déterminée et non un simple effet inhibiteur.*

SOMMAIRE

	Page
1 OBJET	4
2 DOMAINE D'APPLICATION	4
3 RÉFÉRENCES	5
4 DÉFINITIONS	5
4.1 Désinfection	5
4.2 Détermination de l'activité bactéricide, spectre 5 ou spectre 4, fongicide ou sporicide pour la désinfection des surfaces	6
4.3 Décontamination	6
5 PRINCIPE	6
5.1 Essai préliminaire	6
5.2 Essai proprement dit	6
6 SOUCHES	6
7 EAU ET MILIEUX DE CULTURE	7
7.1 Eau	7
7.2 Milieux de culture	7
7.3 Liquides pour la préparation des suspensions microbiennes	7
7.4 Liquide de récupération	7
7.5 Lait reconstitué pour la préparation de l'inoculum	8
7.6 Eau de dilution du produit	8
8 PORTE-GERMES	8
8.1 Supports de référence	8
8.2 Stérilisation	8
9 APPAREILLAGE ET VERRERIE	8
9.1 Appareillage	8
9.2 Verrerie et petit matériel	9
9.3 Stérilisation	9